



Instance mixte

Nouvelle Instance Représentative des Travailleurs Handicapés et Professionnels en ESAT

Cette formation peut être réalisée conjointement avec la formation «Délégué des personnes» (page suivante)

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle de cette nouvelle instance.
- Connaître les thèmes abordés dans cette instance.
- Faire le lien avec les autres instances (CVS, délégué des personnes).
- Communiquer, émettre des avis et formuler des propositions.

POUR QUI ?

Travailleur d'ESAT, professionnel d'ESAT.

PRÉ REQUIS

Membres ou futurs membres de l'instance mixte.

NOMBRE DE STAGIAIRES

8 maximum.

DURÉE

2 jours / 12 h.

COÛT

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe, etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Création de supports et infographies en Facile à Lire et à Comprendre (FALC),
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

MOYENS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Evaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Evaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.



Intra



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).

Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

Comprendre le rôle et le fonctionnement de cette nouvelle instance :

- Composition / Mise en place et fréquence des réunions.

Connaître les thématiques abordées dans cette instance :

- Qualité de Vie au Travail / Hygiène et Sécurité / Evaluation et prévention des risques professionnels.

Communiquer sur les différents sujets :

- Emettre des avis / Formuler des propositions / Rédiger des comptes-rendus.

Travail sur la formalisation d'un règlement intérieur - Atelier.

L'adaptation aux besoins se fera en fonction des attentes des participants et/ou du commanditaire.

Pour aller plus loin, formations complémentaires possibles :

- Animer une réunion / Confiance en soi, prise de parole en public / Ateliers autodétermination.

Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANT

Formateur, consultant, expert handicap.